

DISTRICT # 1 – DES FALAISES (1014 électeurs)

En partant d'un point situé à la rencontre de l'avenue Royale et de la limite municipale est, cette limite, la limite municipale sud, ouest, la ligne arrière de l'avenue Royale (côté sud-est), la ligne arrière de la rue Tardif (côtés sud-ouest), le prolongement de la ligne arrière de la rue de la Cime (côtés sud-est), la ligne arrière de la rue Huot (côté nord-est) et la ligne arrière de l'avenue Royale (côté sud-est) jusqu'au point de départ.

Bataillon	Estran	Lessard
Beaurivage	Fabrique	Piedmont
Berges	Garnison	Régiment
Cèdres	Grenadiers	Sainte-Anne
Dugal	Infanterie	Schistes
Église	Lemieux	Vézina

DISTRICT # 2 – CHEMIN DU ROY (884 électeurs)

En partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Ferrée et de la limite municipale est, cette limite, la ligne arrière de l'avenue Royale (côté sud-est), la ligne arrière de la rue Huot (côté nord-est), la ligne arrière de la rue de la Cime (côtés sud-est, son prolongement, la ligne arrière de la rue Tardif (sud-ouest), la ligne arrière de l'avenue Royale (côté sud-est) jusqu'à la limite municipale ouest, la ligne arrière de l'avenue Royale (côté nord-ouest), le prolongement de la ligne arrière de la rue de la Cédrière (côté nord-est) en excluant la rue du Coteau, cette ligne arrière en excluant la rue de la Silice, la rivière Ferrée jusqu'au point de départ.

Calcaires	Huot	Royale
Charleville	Mas : pair : 428 à 636*	Sapinière
Cime	Mas : impair : 431 à 633*	Sentier
Commissaires	Mélèzes	Tardif
Escalade	Promenade	
Gravel	Randonnée	

DISTRICT # 3 – DU GOLF (1062 électeurs)

En partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Ferrée et du prolongement de la ligne arrière de la rue de la Cédrière (côté nord-est), cette ligne arrière en incluant la rue de la Silice, son prolongement en incluant la rue du Coteau, la ligne arrière de l'avenue Royale (côté nord-ouest), la ligne arrière de la rue Garneau (côté nord-est), la ligne arrière de la rue des Marbres (côté nord-ouest), son prolongement, la ligne arrière de la rue Notre-Dame (côté nord-est) et la rivière Ferrée jusqu'au point de départ.

Agates	Carbone	Massif
Ambre	Cédrière	Racine
Améthystes	Coteau	Rochers : pair : 100 à 336
Aqueduc	Doyon	Rochers : impair : 101 à 441
Ardoise	Mas : pair : 100 à 424*	Silice
Bédard	Mas : impair : 401 à 427*	Tourmaline
Calcite		

* ERRATUM Une correction au niveau des numéros civiques pour le chemin des Mas (districts # 2 et # 3) a été effectuée à la suite de la réception de la liste électorale officielle du DGE.

DISTRICT # 4 – DES DOLINES (1034 électeurs)

En partant d'un point situé à la rencontre de la rue des Dunes et de la rue Notre-Dame, la ligne arrière de cette rue (côté nord-est), le prolongement de la ligne arrière de la rue des Marbres (côté nord-ouest), cette ligne arrière, la ligne arrière de la rue Garneau (côté nord-est), la ligne arrière de l'avenue Royale (côté nord-ouest), la limite municipale ouest, le prolongement de la ligne arrière de la rue des Dunes (côté sud) et cette ligne arrière jusqu'au point de départ.

Amédée-Fillion	Dolines	Marbres
Basaltes	Gabbros	Marcel-Bédard
Bourbeau	Garneau	Marmites
Canyon	Géodes	Montmorency
Cavernes	Granites	Notre-Dame
Crans	Grès	Philippe-Richard
Dallages	Grottes	Résurgences

DISTRICT # 5 – DE LA MONTMORENCY (1283 électeurs)

En partant d'un point situé à la rencontre de la rue des Saphirs et de la rue Calixta-Laberge, la ligne arrière de cette rue (côté nord-est), la rue des Onyx, la limite nord-est de la propriété sise au 162 rue des Onyx, le prolongement de cette limite, la rivière Ferrée, la ligne arrière de la rue Notre-Dame (côté nord-est), la ligne arrière de la rue des Dunes (côté sud), la limite municipale ouest, la rivière Montmorency et le prolongement de la ligne arrière de la rue Calixta-Laberge (côté nord-est) jusqu'au point de départ.

Aigue-Marine	Gypses	Quartz
Calixta-Laberge	Jades	Sablonnières
Cristal	Onyx : pair : 50 à 162	Saphirs : pair : 126 à 186
Delta	Onyx : impair : 51	à Saphirs : impair : 107 à 181
Dunes	Outremer	Silex
Émeraudes	Péridot	Trois-Saults
Galène	Perles	Turquoises
Graphites	Petites-Îles	Zircon
Grenats	Prismes	

DISTRICT # 6 – DES SAPHIRS (1372 électeurs)

En partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale est et de la rivière Ferrée, cette rivière, le prolongement de la limite nord-est de la propriété sise au 162 rue des Onyx, cette limite, la ligne arrière de la rue Calixta-Laberge (côté nord-est), son prolongement, la rivière Montmorency, la limite municipale ouest, nord et est jusqu'au point de départ.

Bassin	Marais	Ruisseau
Bosquet	Onyx : pair : 166 à 276	Sables
Diamants	Onyx : impair : 203 à 243	Saphirs : pair : 200 à 330
Érablière	Opales	Saphirs : impair : 189 à 245
Ferrée	Plateau	Source
Gemmes	Rivière	Sous-Bois
Hydro	Rochers : pair : 500 à 628	Tilleuls
Israël-Boily	Rochers : impair : 505 à 597	Topazes
Jardins	Rubis	Trudelle